



Réponse du secteur OSC - Evaluation de l'éducation au développement (2019)

Réf. : Evaluation des actions d'éducation au développement financées ou cofinancées par la coopération belge au développement entre 2014-2017 - octobre 2018

Cette réponse reflète les points de vue des OSC membres d'ACODEV et de ngo-federatie. Elle se positionne uniquement sur les recommandations "A l'adresse des « Programmes pluriannuels »".

Commentaires généraux :

Le secteur OSC remercie le Service de l'Evaluation Spéciale d'avoir programmé et fait exécuter une évaluation sectorielle sur l'ED. Etant donné que l'ED est un pan important de la coopération au développement, les OSC ont depuis de nombreuses années souhaité qu'une telle évaluation puisse faire partie de la programmation du SES.

Les résultats de l'évaluation sont positifs. Ils prouvent (une fois de plus car plusieurs études parallèles à celle-ci corroborent ce fait) que l'ECMS est efficace et que les OSC font un travail de qualité en ED.

Cette évaluation montre également que le secteur de l'ED en Belgique est loin d'être un secteur figé, au contraire, il évolue, s'adapte au contexte et enjeux actuels de nos sociétés. L'évaluation montre un certain nombre d'évolutions intéressantes du secteur, telles que :

- l'évolution vers une approche basée sur les droits;
- l'attention portée aux questions et défis qui se posent autour de l'éventuel décloisonnement « Nord - Sud » des programmes ;
- l'attention accrue au sein du secteur sur la théorie de changement avec un focus sur le rôle des acteurs ;
- l'évolution vers des partenariats multi-acteurs ;
- les défis liés à la complexité de développer des relations durables avec des organisations partenaires et acteurs intermédiaires ;
- l'importance de maintenir des actions de 1ère ligne et grand public complémentaires au travail de niche ;
- etc.

Le secteur OSC note l'effort fait par l'équipe d'évaluation de rendre leurs conclusions et recommandations de telle sorte à favoriser l'apprentissage sur les stratégies des acteurs, c'est un fait positif à souligner. Bien que cette évaluation mette surtout en exergue le travail de niche et aborde peu d'autres

formes d'intervention d'ED (travail politique, travail de première ligne, travail scolaire, etc.), il n'empêche que les conclusions du rapport restent intéressantes aussi pour l'ensemble du secteur et d'autres stratégies d'intervention.

Le travail de niche est défini dans le rapport comme des « organisations qui se spécialisent sur des thèmes spécifiques et dans le travail avec des groupes cibles intermédiaires avec lesquels elles développent des relations privilégiées et de long terme » (p.78).

Nous soulignons que le travail des acteurs d'ED en Belgique est toujours caractérisé par une forme d'expertise et celle-ci peut se situer dans le champ thématique mais aussi au niveau des groupes cibles/partenariats et/ou dans le champ des stratégies d'intervention. D'autre part, selon nous, le travail de niche ne signifie pas par définition travailler uniquement avec des organisations intermédiaires sur le long terme. Un certain nombre d'acteurs agissent aussi avec des (groupes d') individus qu'ils ciblent en tant que publics démultiplicateurs (par ex. volontaires d'une association qui encadrent des séjours d'immersion; citoyen-ne-s qui font des actions de sensibilisation/mobilisation dans leur commune, jeunes bénévoles en milieu scolaire, etc.). Ces publics ne sont pas toujours mobilisables sur le long terme.

Recommandation n° 1.1. : Théorie de changement focalisé sur les acteurs.

Il est encourageant que les ONG commencent à développer des théories de changement avec un focus spécifique sur les acteurs sociaux impliqués dans les programmes. Cela leur permet d'avoir une vision plus claire et réaliste sur les acteurs envers lesquelles elles veulent/peuvent mener des actions et sur les changements qu'elles espèrent induire chez ces acteurs. Mais ces théories de changement devraient faire l'objet de plus d'explicitation par rapport aux niveaux de changements et aux types de changements attendus par rapport à des groupes cibles particuliers. Elles devraient également devenir encore plus des outils de référence et de travail pour les ONG et être utilisée de manière plus interactive avec les dispositifs de suivi-évaluation. L'explicitation d'une théorie de changement centrée sur les acteurs ne doit pas être un exercice lourd et difficile. Par exemple, au cours des études de cas, les évaluateurs n'ont pas rencontré beaucoup de difficultés à expliciter les théories de changement des cas spécifiques sur base des documents du programme et en concertation. Cela a été fait en ayant recours aux sphères d'influence de la méthode de cartographie des incidences. Bien entendu, l'intention n'est pas de proposer une méthode spécifique pour un tel exercice. C'est pourquoi, il pourrait être utile d'organiser prochainement un moment d'apprentissage collectif où les ONG et d'autres acteurs pourraient partager leurs expériences en matière d'explicitation de leur théorie du changement.

Réponse du secteur OSC

La ToC est une méthodologie intéressante pour réfléchir aux groupes d'acteurs sur lesquels les OSC veulent avoir une réelle influence (avec différentes sphères d'influence) et aux changements attendus. Plusieurs OSC organisent déjà leurs théories de changement autour des principales catégories d'acteurs de changement sur lesquels le programme veut travailler.

Le degré d'explicitation par rapport aux niveaux et types de changements attendus par rapport aux groupes cibles varie d'une OSC à l'autre. Ceci pourra être approfondi par les OSC dans le cadre de leur réflexion sur leur ToC ou au moment de la formulation des nouveaux programmes OSC-DGD 2022-2026.

La question de l'utilisation plus interactive des ToC avec les dispositifs de suivi-évaluation des OSC est un vrai défi. La manière d'utiliser la ToC dans le cadre du suivi-évaluation n'est pas encore claire pour beaucoup d'entre elles. Le dispositif de suivi-évaluation se centre encore essentiellement sur le

suivi des indicateurs par objectif spécifique. ACODEV et ngo-federatie comptent organiser un atelier sur le lien entre ToC et suivi-évaluation en 2019. Par ailleurs, les fédérations suivent la trajectoire d'apprentissage "évaluation d'impact" où les ToC de deux actions "Nord" (action de plaidoyer "Climate justice" pilotée par 11.11.11. et CNCD-11.11.11. et action "Youth engagement" Solidagro-Kyo-Viva Salud) ont été reconstruites et dont les leçons apprises seront partagées et pourront servir d'apprentissage pour l'ensemble des ONG d'ED.

Recommandation n° 1.2. : Focus sur acteurs intermédiaires

Les résultats de l'évaluation montrent que le focus sur un petit nombre de groupes cibles intermédiaires stratégiquement choisis ne réduit pas les ambitions des programmes. Au contraire. Cette évolution semble conduire à des programmes plus ambitieux par lesquels on essaie d'induire des changements plus profonds et plus durables auprès d'un public large et varié. Le travail de niche envers des acteurs intermédiaires repose sur l'hypothèse que ces derniers ont un effet multiplicateur potentiel envers d'autres acteurs. Dans chaque cas, cette hypothèse devrait faire l'objet d'un diagnostic et d'un dialogue plus clair sur et avec chaque organisation intermédiaire dont on attend ce rôle. Cette phase est fondamentale pour pouvoir atteindre l'impact espéré mais également pour être plus réaliste par rapport aux attentes et pouvoir mieux accompagner ces acteurs dans le rôle que l'on souhaite leur faire jouer. Ces acteurs intermédiaires ne sont plus uniquement des « cibles », ils devraient également - idéalement - devenir des alliés. Cette recommandation a des implications en termes de modalités de financement et d'évaluation. En effet, La transition que font les ONG vers un travail de niche adapté à différents groupes cibles (surtout organisations intermédiaires) choisis de manière plus stratégique et cohérente est une évolution positive mais qui demande à faire l'objet d'attention particulière sur un certain nombre de points: capacité à maintenir de telles approches intensives dans la durée, capacités à adopter des postures d'apprentissage et à procéder aux ajustements nécessaires, veiller à ne pas se conformer systématiquement aux souhaits des groupes cibles, etc. (nous reviendrons sur certains de ces points dans des recommandations spécifiques). Les ONG elles-mêmes ont une grande responsabilité dans la mise en œuvre de ces points d'attention. Leurs efforts doivent également faire l'objet d'un accompagnement et d'une réflexion globale avec les fédérations (par exemple par une évaluation commune d'impact du travail de deuxième ligne à la fin des programmes 2017-2021) pour pouvoir, au fur et à mesure des processus, tirer des leçons utiles à l'ensemble des acteurs. Ces leçons permettront également d'engager un dialogue avec la DGD sur les éventuelles adaptations à opérer dans les modalités d'octroi et d'évaluation des programmes cofinancés afin que celles-ci soient plus en phase avec les besoins de cette nouvelle approche (notamment en termes de capacité d'adaptation des ONG) et à sa diffusion plus large.

Réponse du secteur OSC

Bien que l'efficacité du travail de niche avec des organisations intermédiaires doit encore faire l'objet d'une évaluation comme le constate le rapport de cette étude, on peut estimer que le travail avec des intermédiaires offre beaucoup d'avantages.

Les OSC partagent le constat que le travail de niche avec des organisations intermédiaires est complexe et exige une gestion plus de type "processus" et rapprochée du partenariat et un dialogue constant avec les acteurs intermédiaires sur les changements attendus et les stratégies à déployer. Ce travail est exigeant en termes de temps et de moyens humains et financiers à y consacrer. Le type de processus et l'affectation des ressources à ce travail est à réfléchir par chaque organisation. Un cadre de cofinancement propice pour ce type de travail est également à encourager en dialogue avec les bailleurs

de fonds (approche qualitative versus quantitative des publics touchés; approche processus versus approche résultat; continuité du financement d'un programme à l'autre si l'action nécessite d'être reconduite; etc.). Voir 1.3. également.

Les fédérations sont prêtes à organiser des sessions de pairs ou autres types de renforcement de capacité avec leurs membres sur le travail de 2ème ligne. Toutefois, compte tenu des difficultés de mener des évaluations d'impact rigoureuses, ce travail prendra plutôt la forme d'un trajet d'apprentissage et d'échanges d'expériences sur la manière d'accompagner les groupes intermédiaires avec les membres au terme des programmes 17-21. Une capitalisation de l'ensemble des rapports d'évaluation intermédiaires et finaux qui touchent au travail de 2ème ligne pourrait aussi être menée dans ce cadre.

Recommandation n° 1.3. : Fixer des priorités dans les limites des budgets disponibles.

Les programmes doivent prévoir une marge budgétaire suffisante pour permettre un travail de processus avec des groupes cibles intermédiaires sur des périodes plus longues. Cela s'est avéré être un défi pour un certain nombre de cas où des trajectoires intéressantes n'ont pas pu être poursuivies en raison de contraintes budgétaires ou de collaborations non structurelles. En ce sens, il est important que les organisations se concentrent autant que possible sur les thèmes, processus et groupes cibles sur lesquels elles ont développé ou développent une expertise ou ont une expérience spécifique. Cela peut aider à établir des priorités et à faire des choix stratégiques sur la manière d'atteindre des objectifs spécifiques dans les limites des budgets disponibles.

Réponse du secteur OSC

Cette recommandation s'applique aux programmes qui ont un travail vers des acteurs intermédiaires. Chaque acteur évalue jusqu'où il veut aller au niveau budgétaire dans le trajet avec ses partenaires/groupes cibles intermédiaires. Comme dit en 1.2., ce type d'accompagnement étant rapproché, il exige du temps et des moyens humains et financiers en suffisance et dans la durée. Cela exige un financement stable, durable et en croissance de la part des bailleurs. Les coupures budgétaires en cours de route (comme les ONG les ont connues ces dernières années) menacent à cet égard les processus engrangés.

Dans l'idéal, les OSC ont à cœur de rechercher le plus possible des collaborations structurelles pour un travail en profondeur mais le type de collaborations mises en place va dépendre du type de public avec qui on travaille (ex. une OSC qui travaille avec les cercles d'étudiant-e-s des universités travaillent en réalité avec des étudiant-e-s qui changent d'une année à l'autre). Les relations sont parfois fragiles (cfr. 1.4.).

Recommandation n° 1.4. : Ingénierie relationnelle.

L'accompagnement d'acteurs dans la durée se base souvent sur des relations interpersonnelles de confiance faites d'une très bonne connaissance

mutuelle des logiques et dynamiques de chacun. Ces facteurs sont donc intrinsèquement fragiles (départ de certaines personnes, maintien des équipes et des compétences) et exigent une attention particulière pour permettre et préparer une continuité dans le travail d'accompagnement.

Réponse du secteur OSC

Le secteur OSC est d'accord avec cette analyse. Les OSC veillent à documenter le plus possible les échanges interpersonnels (ex. en gardant des traces des échanges mails et contacts téléphoniques) afin de pallier au mieux les difficultés pouvant être rencontrées lors des départs de certaines personnes.

Plus globalement, il est donc essentiel de permettre aux OSC d'offrir un cadre stable à leurs employé-e-s. Les incertitudes qui persistent sur le niveau de financement des actions des OSC par la DGD ne contribuent pas à garantir un tel cadre.

Recommandation n° 1.5. : Chercher des synergies entre actions larges de sensibilisation et des actions qui visent des processus d'apprentissage approfondis.

La tendance vers un travail de niche ne devrait pas avoir pour conséquence l'abandon d'actions de sensibilisation envers le grand public. Les études et évaluations montrent que ces actions font partie des facteurs qui contribuent à encourager les citoyens à développer des points de vue critique, des valeurs de solidarité et à s'engager sous diverses formes (Darnton & Kirk, 2011; Crompton 2010). Elles ont souvent un rôle d'amorce non négligeable à l'intérêt que les bénéficiaires peuvent porter aux problématiques développées par l'ED. Ceci a également été confirmé par les résultats de l'enquête auprès de la population belge au cours de la première phase de cette évaluation (voir sous-rapport 1¹). Il en ressort que cinq répondants sur six ont indiqué que le fait de regarder des productions audiovisuelles ou de participer à des événements d'une manière ou d'une autre a induit un changement de comportement, d'attitude et/ou de connaissance. Cette enquête ainsi que celle auprès de personnes travaillant dans la coopération au développement (voir sous-rapport 2²) montrent également que les actions de sensibilisation génèrent un sentiment d'injustice auprès d'un large public (programmes de télévision, par exemple), ce qui peut conduire à un engagement à plus long terme. L'éducation au développement visant à approfondir le processus d'apprentissage peut alors aider à structurer l'engagement émotionnel, à le rendre plus réfléchi et plus durable. Par ailleurs, de telles actions de sensibilisation envers le grand public (programmes TV ou campagnes de sensibilisation) permettent également d'atteindre des publics moins directement touchés par des actions ciblées d'éducation au développement. Les actions envers le grand public restent donc pertinentes.

L'évaluation a également pu identifier des opportunités où les liens entre travail de niche et actions grand public pourraient être plus stratégiques. Il y a ainsi des possibilités de coupler des actions envers le grand public à un travail de niche envers certains acteurs intermédiaires qui jouent un rôle multiplicateur. Cela peut signifier que les acteurs intermédiaires (administrations communales, acteurs de la grande distribution) devraient être plus fortement impliqués dans la mise en œuvre d'actions envers le grand public. Les ONG peuvent se centrer sur un travail en profondeur (plus analytique, plus de recherche, plus de travail collaboratif en réseau à plusieurs niveaux, etc...) avec des publics de niche qui à leur tour, avec un contenu mieux

¹ Knipprath, H. (2018) Evaluatie van ontwikkelingseducatie-acties: TV programma's, films en evenementen, Resultaten op basis van een bevraging onder de Belgische bevolking. Deelrapport 1.)

² Knipprath, H. (2018) Evaluatie van ontwikkelingseducatie-acties: resultaten op basis van een bevraging onder (ex-) medewerkers van NGOs, ENABEL en DGD (Deelrapport 2).

construit et une analyse plus solide, peuvent toucher un large public. Il nous semble également que des collaborations avec des producteurs audio-visuels et les autres acteurs bénéficiant d'autres lignes de financement (événements, actions courtes) pourraient être intensifiées (voir également la recommandation suivante sur les partenariats stratégiques).

En résumé, nous pouvons dire qu'il est important que les ONG, en collaborations avec d'autres acteurs, cherchent un équilibre et une cohérence entre les deux types d'actions (en profondeur et en largeur) de façon à ce que celles-ci puissent se renforcer mutuellement.

Réponse du secteur OSC

Les OSC partagent l'importance de maintenir les actions de sensibilisation grand public. Beaucoup d'OSC combinent déjà maintenant la sensibilisation du grand public et le travail de niche. Comme le souligne le rapport final de l'évaluation, la tendance vers un travail de niche mené par un certain nombre d'acteurs de l'ECMS/Nord ne doit pas avoir pour conséquence l'abandon d'actions de sensibilisation envers le grand public. Il en va aussi d'autres stratégies (travail scolaire, plaidoyer politique) qui sont en ce sens poursuivies de manière complémentaire.

Les OSC partagent l'intérêt de réfléchir le lien entre le travail de niche et les actions grand public en tant que stratégies complémentaires. Il est possible de mobiliser certains groupes intermédiaires sur des actions grand public (ex. mobiliser une organisation pour mener une campagne de sensibilisation, le tout accompagné par l'OSC, peut se faire dans une perspective de démultiplier des messages vers un public plus large mais aussi de renforcer l'ancrage de la thématique/ECMS au cœur même de l'organisation intermédiaire).

Il y a accord pour que les OSC intensifient le recours à différents canaux pour diffuser leurs messages et pour favoriser les synergies avec d'autres types d'acteurs quand celles-ci sont possibles et opportunes (cela passe notamment mais pas exclusivement par d'autres acteurs bénéficiant d'autres lignes de financement : producteurs audiovisuels, événements, actions courtes. Ceci dans une visée de toucher des publics de niche ou le grand public mais aussi pour renforcer ces acteurs à mener davantage un travail en profondeur vers leur public.

Recommandation n° 1.6 : L'établissement de partenariats stratégiques et la mise en réseau de différents acteurs devraient être davantage encouragés. De cette manière, des acteurs ayant des compétences et des capacités complémentaires, réunis de manière plus efficace et efficiente et ayant plus de chances d'atteindre des résultats durables, peuvent contribuer à élargir et diversifier leur éventail. Cela vaut à la fois pour les actions d'éducation au développement et de plaidoyer dans les programmes pluriannuels et pour les productions audiovisuelles, les actions courtes et les événements.

- En ce sens, il est important d'examiner à l'avenir dans quelle mesure certaines mesures, telles que les CSC/ACC Nord et des initiatives prises par des organisations, ont contribué à renforcer la coopération stratégique et ses résultats. Cela peut nous permettre de vérifier si un ajustement ou un appui spécifique est nécessaire. En effet, il faut veiller à ce que les partenariats et les réseaux (y compris avec des acteurs qui ne font pas partie du secteur de la coopération au développement) qui se sont forgés de manière organique bénéficient également de toutes les opportunités, puisqu'il s'agit clairement d'une bonne pratique identifiée par cette évaluation.

- Il est également fortement recommandé de favoriser une collaboration plus étroite entre les programmes pluriannuels et les acteurs des productions audiovisuelles, des actions courtes et des événements. En effet, les programmes pluriannuels recèlent un fort potentiel d'utilisation de méthodologies ou de productions novatrices et inspirantes (théâtre, films, programmes télévisés, outils numériques, etc.) ou d'expertise, au sein des maisons de production, actions courtes et événements, concernant certains groupes cibles spécifiques. La recherche ou le recours à de tels partenariats pourrait être un critère positif dans l'octroi des subventions.
- Dans le même sens, la DGD devrait envisager de jouer un rôle plus fort dans la coordination et la concertation entre acteurs bénéficiant de cofinancement dans différentes lignes budgétaires (productions audiovisuelles et événements, programmes pluriannuels). Dans un premier temps, une plus grande information mutuelle de ce qui est fait par les différents acteurs peut être une amorce de cette plus intense coordination. Sans concertation, le potentiel d'utilisation est très faible (par exemple, développer un produit donné, utiliser les compétences de chacun, assurer une grande variété de groupes cibles et éviter les chevauchements, envisager de développer une stratégie de diffusion, ...). Un événement annuel pourrait être organisé au cours duquel des "bonnes pratiques" issues des actions subsidiées sont proposées et où il est possible d'échanger, de faire des cours ateliers et une consultation sur les priorités thématiques de la coopération belge au développement.

Réponse du secteur OSC

Cette recommandation part de l'hypothèse que le partenariat et la synergie entre acteurs "réunis de manière plus efficace et efficiente et ayant plus de chances d'atteindre des résultats durables, peuvent contribuer à élargir et diversifier leur éventail". Cependant, cette hypothèse n'a pas été prouvée par ce rapport. Au contraire, il est indiqué que des recherches supplémentaires sont nécessaires sur deux questions:

- dans quelle mesure différents types d'initiatives de collaboration « ont contribué à renforcer la coopération stratégique et ses résultats » ;
- "l'étude des interactions entre éducation au développement, intérêt, connaissances et comportement [induits par les productions audiovisuelles et les événements] nécessite des recherches plus approfondies" (p.143).

- Nous souhaitons également attirer l'attention sur le fait que d'autres travaux de recherche montrent justement (voir notamment G4D (2018), Roadmap for a comprehensive approach for Belgian development policy. Green Paper) que l'exigence et la demande en synergie et de complémentarité entraînent des coûts importants en termes de coordination. Et l'hypothèse de gains d'efficacité et d'efficience est plus complexe dans la pratique.

- Dans la pratique, il existe bien entendu de nombreux partenariats et synergies entre OSC, avec d'autres organisations de la société civile, avec le secteur privé et des acteurs de productions audiovisuelles, des actions courtes et événements. Les collaborations entre les acteurs de l'ED et les acteurs des productions audiovisuelles, les actions courtes et les événements peuvent donc bien entendu être intéressantes et pertinentes.

- Nous confirmons qu'il faut laisser suffisamment d'espace pour les partenariats et les réseaux qui se développent de manière organique et ne se limitent pas nécessairement aux acteurs du CSC Nord, mais existent en collaboration avec des acteurs de l'éducation, d'autres acteurs de la société civile, du secteur privé, etc.

- La recommandation de rechercher plus avant dans quelle mesure quels types d'initiatives (CSC Nord ou les initiatives propres) ont pu contribuer à une

coopération plus stratégique et à ses résultats est une question qui ne se limite pas au travail Nord. Etant donné que des évaluations plus larges (pas seulement le travail Nord) sont prévues sur l'instrument CSC, nous supposons que ce type de question sera déjà traité dans d'autres évaluations. Par exemple, le SES prévoit, en 2019, une évaluation des "synergies et de la complémentarité" entre les acteurs indirects (en particulier sur le processus des "analyses de contexte communes" (ACC), des "cadres stratégiques communs" (CSC) et de leur mise en œuvre au niveau des interventions).

- Nous ne souscrivons pas à la proposition de "la recherche ou le recours à des partenariats avec des productions audiovisuelles, des actions courtes et des événements en tant que critère positif pour l'attribution de subventions". Nous renvoyons à notre commentaire précédent sur l'hypothèse non prouvée selon laquelle le partenariat et la synergie " réunis de manière plus efficace et efficiente et ayant plus de chances d'atteindre des résultats durables, peuvent contribuer à élargir et diversifier leur éventail". Il est dit d'ailleurs dans le rapport que l'interaction entre les deux nécessite une recherche plus approfondie. En outre, ce type de partenariat n'est pas une valeur ajoutée pour chaque intervention, aussi la proposition tendant à en faire un critère d'appréciation et donc une incitation pour l'ensemble du secteur n'est pas appropriée.

- Il nous semble toutefois bon que la DGD assume un rôle d'échange d'informations entre les différents canaux de financement. Il y a différentes manières dont laquelle la DGD peut assumer ce rôle : (1) Les acteurs ECMS trouvent intéressant que la DGD mette à disposition des fédérations une liste des projets audio-visuels sélectionnés chaque année et fasse connaître au secteur les productions audio-visuelles déjà financées et finalisées (comme proposé par la DGD dans la réponse relative à l'« Etude d'impact ECMS dans l'enseignement obligatoire, DRIS 2018) ». (2) Il serait également intéressant d'organiser une session d'informations et d'échanges entre des acteurs de l'ED et des productions audio-visuelles pour favoriser la connaissance mutuelle et des logiques de fonctionnement des uns et des autres.

Nous ne voyons par contre aucune valeur ajoutée à la création d'une fonction de coordination supplémentaire de la DGD entre les canaux de financement.

Recommandation n° 1.7 : Par rapport aux groupes délaissés

on ne peut qu'encourager les ONG et les fédérations à poursuivre et amplifier les efforts déjà engagés. Par exemple, le secteur privé dans le cas de Rikolto, les personnes issues de parcours migratoires dans le programme de Frères des Hommes, les personnes âgées dans la collaboration entre WSM en OKRA, des élèves de l'enseignement professionnel dans le programme de VIA Don Bosco, les personnes âgées et les personnes issues de parcours migratoires dans les programmes de formations d'ITECO ou l'enseignement maternel dans le travail de DJAPO. Les ONG doivent également continuer à veiller à adapter leurs approches d'éducation au développement par rapport à ces groupes et à nouer des partenariats avec des acteurs intermédiaires plus aptes à identifier et travailler avec ces derniers et/ou des acteurs travaillant avec d'autres supports de sensibilisation. En ce sens, il existe d'importantes opportunités pour de plus fortes collaborations avec les acteurs des productions audiovisuelles, des actions courtes et des événements, notamment sur l'atteinte de publics qui n'ont pas forcément un intérêt pour l'éducation au développement (programmes télévisés, productions théâtrales ouvertes à des jeunes difficilement accessibles, actions qui s'inscrivent dans le monde digital des jeunes, etc.).

Réponse du secteur OSC

Le secteur dans son ensemble ne pourra jamais atteindre la totalité de la population belge sans disposer des moyens humains et financiers à la hauteur de cette ambition. Des choix doivent donc être faits concernant les groupes cibles spécifiques que nous souhaitons ou non atteindre. Le rapport reste

assez général à ce sujet et n'offre que peu d'éléments sur l'approche souhaitée vis-à-vis de tel ou tel groupe cible.

Nous estimons devoir continuer, en tant que secteur, à accorder suffisamment d'attention à l'équilibre entre les différents publics d'ED (grand public, acteurs intermédiaires, groupes plus difficiles à atteindre). Compte tenu de la diversité des groupes cibles atteints en ED, nous prévoyons donc de poursuivre les échanges et d'apprendre sur les évolutions observées ces dernières années dans le travail avec des groupes plus difficiles à atteindre. Cela peut être fait, par exemple, en organisant des échanges de pratiques intéressantes d'organisations qui ont déjà une expérience en la matière.

En ce qui concerne le groupe cible « migrants », nous nous référons à l'un des trajets d'apprentissage du CSC Nord (2019-2021), où cela sera discuté.

En ce qui concerne l'offre d'ED à des groupes plus difficiles à atteindre dans le champ de l'éducation formelle (par exemple, l'enseignement professionnel), le nouveau programme d'Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen pourrait offrir des opportunités.

Pour la recommandation sur le renforcement de la collaboration avec les acteurs de productions audiovisuelles, les actions courtes et les événements, nous renvoyons également aux recommandations 1.5 de la réponse et 1.6.

Recommandation n° 1.8 : Dispositifs de suivi-évaluation centrés vers les acteurs.

L'évaluation a permis d'identifier des faiblesses par rapport aux dispositifs de suivi-évaluation. En effet, toutes les ONG disposent de dispositifs de suivi-évaluation mais tous ne sont pas adaptés à pouvoir suivre les changements auprès des acteurs visés et accompagnés (entre autres groupes cibles directs et indirects). Il peut ainsi être utile d'explicitier les théories de changement en termes d'acteurs (à savoir clarifier les acteurs que l'on veut influencer directement et indirectement et mieux expliciter les changements auxquels on veut contribuer chez ces acteurs). Les théories de changement focalisées sur les acteurs constituent des bases utiles pour adapter les dispositifs de suivi-évaluation (à savoir en ayant une idée plus claire des changements que l'on veut suivre auprès d'acteurs spécifique et de la meilleure manière pour le faire, et par qui). De tels dispositifs de suivi-évaluation centrés sur les acteurs offrent par ailleurs des opportunités pour utiliser (ou tester) des méthodes plus adaptées pour le suivi de processus complexes de changement social (p.ex. Outcome Mapping, Most Significant Change, Sense Maker, outcome harvesting, ...). Certaines ONG sont déjà familières avec ces méthodes, mais en général, elles semblent peu appliquées. Par ailleurs, l'évaluation montre que leur utilisation ne nécessite pas forcément des efforts irréalistes et que cela peut améliorer la connaissance sur les effets en termes de changement et d'impact. Ainsi, collecter et analyser un nombre limité d'histoires « most significant change » et la documentation d'un certain nombre de changement que l'on a pu observer auprès des groupes cibles (par exemple, en utilisant la cartographie des incidences ou la méthode du outcome harvesting) peuvent déjà fournir des informations importantes sur les effets et l'impact. C'est pourquoi il est important d'échanger et de documenter les expériences dans l'utilisation de ces méthodes, par exemple en encourageant des processus accompagnés.

De cette façon, le secteur des ONG pourra renforcer ses connaissances de manière collective sur comment de manière pratique et réaliste avoir plus de données au niveau des résultats/changements et de l'impact. Ces informations issues des systèmes de suivi-évaluation de programmes individuels peuvent alimenter des évaluations d'impact pour l'ensemble du secteur. Celles-ci pourront alors être conçues de manière plus rigoureuse (par exemple avec une mesure initiale, intermédiaire et finale sur base d'un échantillon représentatif et avec des groupes de contrôle et de référence) et être accompagnés par les fédérations ou la DGD.

Réponse du secteur OSC

Voir aussi point 1.1 sur la ToC

- Echanges et documentation sur les expériences dans l'utilisation de ces méthodes [méthodes plus adaptées pour le suivi de processus complexes de changement social (par ex., cartographie des incidences, MSC, Sense Maker, outcome harvesting, etc.)] : il est en effet utile d'encourager dans le secteur les échanges sur l'utilisation de ces méthodes. Les fédérations prévoient d'y travailler en lien avec le travail sur la ToC (voir recommandation 1.1).
- Des évaluations d'impact sectorielles conduites de manière plus rigoureuse par les fédérations : la valeur ajoutée de la réalisation d'évaluations d'impact dans le travail Nord doit être soigneusement examinée. Les fédérations procèdent actuellement à une trajectoire d'apprentissage sur l'évaluation d'impact, dans laquelle 2 interventions d'éducation au développement (travail sur les politiques et travail sur les mouvements) sont incluses. Ces évaluations montrent déjà dans la phase initiale qu'il n'est pas facile de travailler avec des méthodes classiques rigoureuses d'évaluation d'impact dans le travail Nord. De plus, les évaluations d'impact nécessitent des budgets importants. Le rapport de l'étude "Perception des enseignant-e-s quant à l'impact des interventions d'ECMS dans l'enseignement obligatoire en FWB" note que cette trajectoire d'apprentissage sur l'impact est « une opportunité de prendre en considération la spécificité de l'ECMS dans la mise en place de processus d'évaluation, y compris de l'évaluation des effets sur le long terme, et d'en vérifier l'évaluabilité qui reste à ce stade un défi ». Cette étude a montré, par un exercice de benchmarking avec d'autres pays européens, que « l'évaluation d'impact des pratiques d'ECMS s'oriente de plus en plus vers une combinaison d'approches et de méthodologies, ce qui nécessite des ressources plus importantes qui actuellement sont trop rarement affectées ». Parmi ces méthodes, l'étude pointe aussi l'analyse du changement, la cartographie des incidences, les changements les plus significatifs, l'évaluation en classe, la capitalisation (DRIS, 2018, pp.29, 30,78). Nous rejetons dès lors la recommandation de mettre en œuvre des évaluations d'impact sectorielles rigoureuses pilotées par les fédérations, fondées sur les informations provenant du système de Suivi & Evaluation de programmes individuels. Il semble plus opportun d'examiner, sur base des évaluations d'impact en cours, s'il est souhaitable, réalisable et évaluable d'organiser des analyses d'impact sectorielles. Sur base de ces conclusions, les fédérations formuleront des propositions sur le type d'évaluations sectorielles pouvant être utiles au sein du travail Nord.

Recommandation n° 1.9.

Il y a encore de nombreux **défis à relever par rapport à l'implication structurelle des partenaires Sud** dans les actions d'éducation au développement. Du côté des ONG, cela demande de poursuivre les efforts, notamment en termes de meilleur dialogue entre les équipes « Nord » et les « équipes « Sud » (voire à rompre avec cette distinction).

Du côté de la DGD, cela demande également de réfléchir à la pertinence de cette distinction entre programmes Nord et programmes Sud, afin de mieux rencontrer les approches globales liées au développement durable, notamment en facilitant l'implication des acteurs du Sud dans les actions de sensibilisation et de plaidoyer ici au Nord et en favorisant l'usage au sud des outils d'éducation au développement disponibles ou développés au Nord.

La planification d'activités ou de partenariats pouvant renforcer une telle cohérence (par exemple, la collaboration entre VIA Don Bosco en Kiyoo dans les processus pour les écoles « droits des enfants ») pourrait être prise en compte dans les critères d'évaluation des demandes de subsides.

Réponse du secteur OSC

- La recommandation : La prise de conscience de la nécessité d'être plus cohérent en matière « d'implication structurelle des partenaires Sud dans les actions d'éducation au développement »:
 - Au lieu de parler d'«implication structurelle» des partenaires du Sud dans les actions d'ED, nous voudrions plutôt attirer l'attention sur l'idée de cocréation entre des acteurs du Sud et les acteurs d'ED en Belgique (comme cela se fait dans le cadre du travail de plaidoyer politique, de coalitions ou réseaux plus larges, etc.).
 - L'implication des acteurs du Sud dans l'ED pose pas mal de défis. Par exemple, vu la nécessité de connaître le public auquel on s'adresse pour le faire de manière adaptée (ceci est d'ailleurs relevé dans l'évaluation sur le travail de niche), l'idée d'utiliser au Sud des outils développés pour le public du Nord et inversement n'est pas toujours le plus adéquat. Il sera nécessaire aussi de tenir compte des ressources limitées des partenaires du Sud qui ne pourront consacrer qu'un temps restreint aux travaux sur l'ED au Nord. Solliciter exagérément des organisations pourrait s'avérer être contre-productif.
 - Dans le cadre du CSC Nord, une trajectoire d'apprentissage est prévue pour 2019-2021 sur la dimension sud dans le travail nord. La participation des partenaires Sud aux interventions d'ED et les défis qu'elle pose y sera discutée.
- La recommandation : « Du côté de la DGD, cela demande également de réfléchir à la pertinence de cette distinction entre programmes Nord et programmes Sud » :
 - Nous sommes d'accord avec l'importance de mener cette réflexion tant en interne au sein des organisations qu'au niveau DGD. Nous sommes ouverts à dialoguer avec la DGD sur la manière d'interpréter le décloisonnement des programmes Nord et Sud.
- La recommandation : « La planification d'activités ou de partenariats pouvant renforcer une telle cohérence (...) pourrait être prise en compte dans les critères d'évaluation des demandes de subsides » :
 - C'est déjà un critère d'évaluation pour les demandes de subvention.

Recommandation n° 1.10 :

Certaines conclusions et recommandations de la présente évaluation rejoignent celles des récents rapport d'évaluations sur ALC/KLB (2014-2018) et de l'InfoCycle (2014-2016). Par rapport au milieu scolaire, les ONG sont demandeuses de plus de reconnaissance et de clarification des rôles des ONG par rapport à ALC/KLB. Dans la perspective de notre évaluation, cette clarification et reconnaissance des rôles et des complémentarités nous semble particulièrement importante par rapport au travail de niche que certaines ONG font avec le milieu scolaire (en première et/ou en seconde ligne sur certaines thématiques). Par contre, selon les résultats de l'étude sur la perception des enseignants quant à l'impact des interventions d'éducation à la

citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) dans l'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2010-2017), la complémentarité des offres et services des ONG et ALC est appréciées par les enseignants qui ne peuvent pas nécessairement faire la distinction entre ces acteurs³. Le travail de niche des ONG peut aussi contribuer à la recherche d'ancrage plus forte des actions d'éducation au développement dans le secteur scolaire et le secteur de l'enseignement recherchée par ALC/KLB. De même, la question du travail avec des groupes cibles intermédiaires (conseillers pédagogiques des réseaux) que se pose ALC/KLB pourrait bénéficier de l'expérience des ONG en la matière. En termes de publics également, les questions que posent les évaluations d'ALC/KLB et de l'InfoCycle en termes d'élargissement du public pour ALC/KLB (vers les étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire) et de diversification du public ciblé par les InfoCycles devraient être abordées en tenant compte des résultats de la présente évaluation. Enfin, la question des processus d'apprentissage autour d'outils d'éducation digitalisées par des ONG et par ALC/KLB est également une préoccupation que l'on retrouve dans les deux évaluations et autour desquels les acteurs devraient réfléchir ensemble.

Réponse du secteur OSC

La clarification des relations entre ALC/KB et les OSC est importante sur les différentes lignes (de la 1^{ère} ligne à la 4^{ème} ligne). Les OSC ont fait part de leurs visions de cette relation dans le cadre du processus de formulation du futur programme ALC/KLB 19-24.

Les OSC continueront à s'investir dans le travail d'ancrage de l'ECMS en milieu scolaire (notamment mais pas uniquement vis-à-vis des conseillers pédagogiques des réseaux) en bonne concertation et partenariat avec ALC/KLB.

ALC/KLB ont déjà pour public cible l'enseignement supérieur dans le cadre de la formation initiale des enseignant-e-s.

Le recours au numérique peut être un support intéressant, dans certains cas. Par ex., de plus en plus d'OSC digitalisent leurs ressources pédagogiques pour mieux les diffuser auprès du monde scolaire.

Il est prévu que WIKI CM, le centre de connaissances en ECM, coordonné par ALC organise une journée d'échanges sur l'ECMS et le numérique à l'école d'ici juin 2019. ACODEV compte par ailleurs organiser un moment d'échanges et d'apprentissage entre ses membres sur l'usage des outils digitalisés en ECMS en 2019.

Nos actions

Les fédérations et les coupes en tant que référents CSC Nord planifient de travailler avec les recommandations suivantes pour commencer.

Quoi	Recommandation	Qui	Quand
Atelier sur le lien entre ToC et suivi-évaluation	1.1.	ACODEV et ngo-federatie	2019

³ Des résultats d'une étude récente sur les perceptions des enseignants de l'enseignement obligatoire de de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'impact de l'éducation au développement (2010-2017), il ressort d'ailleurs que la complémentarité entre l'offre des ONG et l'offre d'Annoncer la Couleur est fortement appréciée (bien que les enseignants ne fassent pas forcément la distinction entre ces deux types d'organisations).

Trajet d'apprentissage sur les évaluations d'impacts : les informations méthodologiques relatives aux évaluations d'impact de deux interventions Nord (travail politique et « youth engagement ») pourront constituer la base de sessions d'apprentissage sur les méthodes de processus de changements complexes, éventuellement en phase avec l'atelier sur les ToC.	1.1/1.8	ACODEV et ngo-federatie	Au cours des programmes 2019-2021
Trajet d'apprentissage et d'échanges d'expériences/sessions de pair sur la manière d'accompagner les groupes intermédiaires avec les membres	1.2	ACODEV et ngo-federatie	Au cours des programmes 2019-2021
Trajet d'apprentissage du CSC Nord "Le Sud au Nord" (en relation avec la diaspora dans le travail Nord" et le rôle des acteurs du Sud dans le travail Nord"	1.9	CSC Nord (coupoles) - Partenaires Sud dans le travail Nord et 1.7 migrants	2019-2021